

# Consignes pour le travail personnel des formations certifiantes

---

## RAPPEL

POUR OBTENIR UN CERTIFICAT DE FORMATION A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE, QUELLE QUE SOIT LA FORMULE CHOISIE, VOUS DEVEZ EFFECTUER UN TRAVAIL PERSONNEL QUI VIENT TEMOIGNER DE LA MISE EN APPLICATION DES CAPACITES ACQUISES OU DEVELOPPEES PENDANT LA FORMATION.

---

## Modalités pratiques

1. **Dans le cadre de la formation n° 8 intitulée « Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient »**
  - a. Le travail personnel est réalisé entre le 1er et le 3ème module de la formation.
    - d. Il s'agit d'une présentation structurée, comportant un titre et cinq parties :
      - Ce que j'ai voulu faire
      - Comment je m'y suis préparé
      - Ce que j'ai effectivement fait
      - Les conclusions que j'en ai tirées
      - Ce que j'ai appris à travers ce travail personnel
    - e. Le participant remet aux formateurs un compte rendu écrit de son travail (3 à 5 pages) ou, au minimum, le diaporama utilisé pendant sa présentation orale.
    - f. Si, à l'occasion de ce travail personnel, un document utilisé pour l'éducation thérapeutique a été réalisé ou modifié – dossier du patient, guide d'entretien, document de liaison, outil pédagogique, etc. – il doit également être remis, ou au minimum montré, aux participants.
    - g. Deux personnes d'une même équipe peuvent réaliser un travail commun. Dans ce cas, il faut que l'on perçoive bien l'apport respectif de chaque participant. La présentation au groupe se fait alors à deux voix et sa durée est d'une vingtaine de minutes.
  - b. Ce travail s'inscrit dans l'un ou l'autre des thèmes suivants :
    - Mener puis analyser un entretien avec une personne malade chronique, favorisant l'expression de son vécu de la maladie et des traitements.
    - Organiser, animer puis analyser une réunion d'équipe autour de l'éducation thérapeutique.
    - Concevoir, animer puis analyser une séance d'éducation thérapeutique, individuelle ou collective, centrée sur le patient.
    - Expérimenter, avec un ou des patients, une technique ou un outil pédagogique découvert pendant la formation.
    - Créer ou faire évoluer, en équipe, un document permettant l'échange d'informations entre soignants et avec le patient sur son vécu et son parcours éducatif.
  - c. Chaque participant dispose d'une dizaine de minutes, au cours du 2ème ou du 3ème module de 2 jours, pour présenter son travail oralement au groupe.

**2. Dans le cadre du cycle personnalisé de la formule A**

- a. Le travail personnel s'inscrit dans l'un ou l'autre des thèmes mentionnés au paragraphe 1.
- b. La personne en formation remet à l'équipe de l'Afdet un compte rendu écrit de son travail (3 à 5 pages) comportant un titre et cinq parties :
  - Ce que j'ai voulu faire
  - Comment je m'y suis préparé
  - Ce que j'ai effectivement fait
  - Les conclusions que j'en ai tirées
  - Ce que j'ai appris à travers ce travail personnel
- c. Il joint tout document pouvant être utile à la compréhension de son travail : guide d'entretien, retranscription d'entretien enregistré, organigramme de son équipe, programme d'éducation thérapeutique, compte rendu de réunion, descriptif d'atelier, etc.
- d. Il peut éventuellement être contacté par un membre de l'équipe pour préciser des éléments de son travail.

**3. Dans le cadre du cycle personnalisé de la formule B**

- a. Le travail personnel est réalisé entre le 1er et le 2ème module de la formation n° 7 intitulée « Evaluer des activités et des programmes d'éducation thérapeutique ».
- b. Il porte sur le thème de l'évaluation.
- c. La nature précise du travail résulte d'un accord entre le participant et le formateur, à l'issue du 1er module de la formation.
- d. Chaque participant dispose d'une dizaine de minutes, au cours du 2ème module, pour présenter son travail oralement au groupe.
- e. Le participant remet aux formateurs un compte rendu écrit de son travail (3 à 5 pages) ou, au minimum, le diaporama utilisé pendant sa présentation orale.
- f. Deux personnes d'une même équipe peuvent réaliser un travail commun. Dans ce cas, il faut que l'on perçoive bien l'apport respectif de chaque participant. La présentation au groupe se fait alors à deux voix et sa durée est d'une vingtaine de minutes.